



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 9 octobre 2019 – Le 8 octobre 2019, un membre du Conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) a participé à un geste de contestation en escaladant le pont Jacques-Cartier, afin de dénoncer l'inaction des gouvernements dans le dossier des urgences climatiques.

Le Conseil d'administration du SEPI a été mis au courant de cette situation par les médias. Le président du syndicat, M. Serafino Fabrizi, a été contacté par un journaliste de TVA Nouvelles lui demandant de réagir à cette nouvelle.

Le Conseil d'administration du SEPI considère que cette action, posée par la 3^e vice-présidente du SEPI, Mme Chantal Poulin, est un geste citoyen, effectué de sa propre initiative, sans aucun mandat octroyé par nos instances. En aucun cas, le SEPI ne cautionne ce geste.

- 30 -

Source : Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

Renseignements : Serafino Fabrizi, président
514-645-4536, poste 211